CODE SPORTIF HANDI-BOXE





Préambule

Le code sportif Handi-boxe est basé sur le code sportif Boxe Educative Assaut. Il endiffère par quelques adaptations, exposées ci-dessous, propres à rendre accessible la pratique de la boxe aux personnes handicapées.

I. Licence

La licence Handi-boxe s'adresse aux garçons et filles à-partir de 6 ans. La prise de licence Handi-boxe est soumise à la présentation du certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Handi-boxe. La pratique en Compétition Handi-boxe est possible pour tous licenciés Handi-boxe sans limite d'âge.

II. Catégories Handi-boxe

- Catégories:
 - --- Handicap mental : répartis en catégories de poids identiques à la BEA.
 - --- Handicap moteur : membre inférieur en fauteuil (assis)
 - --- Handicap moteur : membre inférieur debout
 - --- Handicap moteur : ayant un handicap d'un membre supérieur

En compétition, dans la mesure du possible, les rencontres devront être constituées en tenant compte des catégories de poids pour les personnes présentant un handicap mental et des catégories de handicap moteur. Toutefois, sous réserve d'en aviser le collectif Handi---boxe et la CRBEA, les entraîneurs pourront s'accorder pour organiser une compétition entre deux boxeurs de catégories différentes.

III. Compétition

Assauts possibles:

X Entre 2 licenciés Handi---boxe.

La rencontre est enregistrée en handi-boxe. Le règlement Handi-boxe est appliqué. L'attribution des points pour les assauts entre 2 boxeurs ayant une licence Handi-boxe est identique à la BEA. Le résultat de la rencontre figure au palmarès Handi-boxe des 2 boxeurs.



- X Entre 1 licencié Handi-boxe et un licencié BEA, 2 possibilités :
 - O Un licencié Handi-boxe peut, sous réserve de l'autorisation de la CRBEA, boxer en compétition avec un détenteur de licence BEA. Le règlement BEA est appliqué. La rencontre est enregistrée en BEA. Le résultat de la rencontre figure au palmarès BEA des 2 boxeurs.
 - Oun licencié BEA peut boxer en compétition avec un détenteur de licence Handi-boxe en fauteuil. Le licencié BEA doit alors boxer en position assise en fauteuil. Le règlement Handi-boxe est appliqué. La rencontre est enregistrée en BEA. Le résultat de la rencontre figure au palmarès BEA des 2 boxeurs.

IV.Règlement des assauts de Handi-boxe

Le code sportif de l'Handi-boxe est basé sur celui des assauts de BEA, avec les adaptations suivantes :

--- Les reprises:

3 X 1'30 avec 1' de repos avec arrêt du chronomètre possible sur demande de l'arbitre

--- La tenue:

Identique à celle de la BEA avec la possibilité de porter un tee-shirt (manche longue ou courte) en dessous du maillot. La tenue du bas peut être un survêtement ou un short.

Gants FFB 12 Oz ou 10 Oz pour les enfants en dessous de 45 kg Bandes de 2.50 m ou mitaines.

bandes de 2.50 m ou i

Casques FFB

Protège-dents obligatoire

Coquille Homme obligatoire pour les boxeurs debout

Protège-poitrine Fille conseillé

--- Les cibles :

Les cibles en Handi-boxe sont identiques à celles de la BEA.



--- Les touches :

Les touches doivent être délivrées avec le poing fermé et la surface de frappe autorisée (tête des métacarpiens et 1^{ère} phalange) sauf impossibilité motrice. Dans ce cas, autorisation d'utiliser toute la surface de frappe du Gant.

--- Marquer 1 point :

Comme en Boxe Educative Assaut, pour marquer un point en Handi-boxe, il faut marquer une touche.

--- Les sanctions :

En Handi-boxe, comme en BEA, chaque faute est sanctionnée par une pénalité de 1 ou 3 points selon qu'elle est jugée non intentionnelle ou intentionnelle.

--- Les interdictions :

En Handi-boxe, l'arbitre sanctionne les mêmes fautes qu'en Boxe Educative Assaut. En Handi-boxe, les interdictions suivantes s'ajoutent à celles de la BEA :

Boxe en fauteuil :

- Lever les 2 fesses en prenant appui sur les cale-pieds
- Toucher lors d'une perte d'équilibre
 - --- Pour les personnes en fauteuils: positionnement

Les boxeurs en fauteuils s'opposent en position fixe, maintenue grâce au système handi-fix ou système anti-bascule (et/ou maintien du fauteuil par l'entraîneur ou tout autre personne). La distance entre les deux fauteuils se fait de manière à ce que le poing avant du boxeur ayant la plus petite allonge, une fois tendu, puisse toucher le menton de l'adversaire. Les boxeurs se mettent d'accord sur la position du fauteuil adverse à droite ou à gauche. En cas de désaccord, alternance pour les rounds 1 et 2, tirage au sort pour le troisième round.

--- Pour les personnes en fauteuils: autorisations particulières

Prendre appui avec son poing sur le fauteuil, sur sa cuisse avant afin de mettre un poing arrière. Prendre appui sur les mains courantes pour les esquives et les ripostes.